



Note à propos de la participation des personnes ayant besoin d'être aidées financièrement.

Je suis curé

1. Identifier les personnes et les familles de ma paroisse qui souhaitent aller à Rome mais rencontrent des difficultés pour rassembler la somme nécessaire.
2. Les rencontrer et les inviter à discerner le montant qu'ils peuvent verser (même en plusieurs fois).*
3. Mettre en place des actions pour recueillir des fonds de solidarité qui permettent d'aider ces personnes et de venir augmenter leur versement propre.
4. Se tourner vers le diocèse pour le complément, via la direction des pèlerinages.

Je souhaite aller à Rome mais j'ai besoin d'aide

1. Je discerne le montant maximum que je peux verser, même en plusieurs fois.*
2. Je me tourne vers mon curé ou mon mouvement de rattachement (Secours Catholique, Conférence St Vincent de Paul, ...)
3. Avec l'accord de celui-ci, je m'inscris en versant immédiatement au minimum 20€/ personne et en donnant des chèques du reste du montant que je me suis engagé à donner.

*Pour aider au discernement, chacun peut calculer son quotient journalier :

- Faire la somme de tous les revenus mensuels du foyer
- En retirer les charges mensuelles incompressibles (loyer + électricité + gaz + eau + téléphonie + autres charges incompressibles)
- Diviser par le nombre de personnes du foyer
- Diviser par 30 (par 45 pour une personne seule)
- = quotient journalier (reste pour vivre). Et le comparer au tableau ci-dessous :

Le barème indicatif est le suivant :

Quotient journalier	Participation demandée à la personne	Montant de l'aide à financer
0 - 5 €	100 €	870 €
6-10 €	140 €	830 €
11-15 €	250 €	720 €